

INTER GESTION REIM PRÉSENTE LE BILAN DE SES SCPI EN 2024

La Société de gestion de portefeuille présente les résultats de ses activités pour l'année 2024. Ses deux SCPI, CRISTAL Rente et CRISTAL Life, ont montré des performances respectivement supérieures à 5% et à 6,5%, des prix de part stables voire en hausse ainsi que des avancées notables en matière de responsabilité sociétale.

	CRISTAL RENTE	CRISTAL LIFE
Taux de Distribution (TD)*	5,06%	6,51%
Nombre d'actifs	157	31
Collecte brute	51,97 M€	106,55 M€

CRISTAL Rente : un positionnement solide sur les grandes enseignes

Depuis plus de 10 ans, CRISTAL Rente se distingue par ses investissements dans les Grandes Enseignes (alimentaire, jardinerie, bricolage, restauration). En 2024, la SCPI de commerce affiche un **taux de distribution de 5,06%***, confirmant sa capacité à préserver sa stabilité malgré les tensions sur le marché immobilier. Ses actifs ont, depuis toujours, bénéficié d'une valorisation notable, témoignant de la solidité de sa stratégie. La **collecte brute**, atteignant **51,97 millions d'euros**, traduit l'attrait constant de cette SCPI auprès des investisseurs, avec l'arrivée de **plus de 800 nouveaux associés** en 2024.

CRISTAL Life : une performance au service des besoins essentiels

Depuis son lancement en 2021, CRISTAL Life poursuit son expansion dans le domaine des besoins essentiels. Avec un **taux de distribution de 6,51%*** en 2024, cette SCPI diversifiée investit dans des actifs essentiels à la vie quotidienne, tels que l'alimentaire, la santé et certaines typologies particulières de bureaux en France et dans la zone euro. En 2024, CRISTAL Life a réalisé **10 acquisitions** et attiré **plus de 3 600 nouveaux associés**, portant sa **collecte brute à 106,55 millions d'euros**.

La revalorisation à la hausse du prix de souscription à 206 euros en novembre 2024 reflète la valorisation continue des actifs gérés et témoigne à nouveau du sérieux de la Société de gestion dans la gestion de l'épargne qu'on lui confie.

Une stratégie résolument tournée vers l'Europe

En 2024, la société a investi pour le compte de ses SCPI dans plusieurs pays Européens, notamment en Espagne, en Irlande ou encore au Pays-Bas. Au-delà d'une stratégie de diversification de typologie d'actifs menée depuis sa création, et poussée encore plus loin avec

CRISTAL Life, avec l'acquisition de biens dans le secteur de la santé ou encore de l'hôtellerie, Inter Gestion REIM poursuit également la diversification de son offre au niveau géographique.

« Nous prévoyons de poursuivre cette année encore notre diversification, qu'elle soit géographique ou sectorielle. Cette démarche, combinée à notre expertise dans la maîtrise complète de la chaîne de valeur immobilière ainsi qu'à notre capacité à repérer les secteurs et emplacements résilients et porteurs, nous permettra de continuer à renforcer et à renouveler le patrimoine de nos fonds tout en assurant des performances solides en 2025 », précise **Emilien Rodriguez, Directeur Général du Groupe Inter Gestion.**

Un engagement responsable et sociétal

CRISTAL Rente adopte une stratégie alignée avec l'article 8 de la classification SFDR, renforçant ses engagements en matière de transparence et de promotion des caractéristiques ESG. Parallèlement, CRISTAL Life, labellisée ISR, s'est fixée des objectifs ambitieux pour intégrer les critères ESG dans l'acquisition et la gestion de ses actifs.

Dans le cadre de leur statut de fonds de partage, ces SCPI s'engagent également à reverser 5 € pour chaque tranche de 1 000 € de résultat distribuable à des organismes d'utilité publique, notamment dans les domaines de la recherche médicale avec l'Institut Curie et de l'aide alimentaire avec les Restos du Cœur.

**** Le taux de distribution de la SCPI est la division du dividende brut, avant prélèvement libératoire et autre fiscalité payée par le fonds pour le compte de l'associé, versé au titre de l'année n (y compris les acomptes exceptionnels et quote-part de plus-values distribuées) par le prix de souscription au 1er janvier de l'année n (le revenu brut distribué est considéré au titre de l'année n, sans considération du délai de jouissance, opposable, le cas échéant, aux nouveaux porteurs. Le taux de distribution est calculé pour une part en pleine jouissance du 1er janvier au 31 décembre de l'année n). En 2024, pour CRISTAL Rente, la part non récurrente des dividendes, résultant d'un recours occasionnel au report à nouveau, est de 0%. Sur le total de la distribution intervenue au cours de cette même année, la part de revenus financiers est de 2,37% et la part de fiscalité payée par le fonds pour le compte de l'associé est de 4,71%. En 2024, pour CRISTAL Life, la part non récurrente des dividendes, résultant d'un recours occasionnel au report à nouveau, est de 0%. Sur le total de la distribution intervenue au cours de cette même année, la part de revenus financiers est de 5,65% et la part de fiscalité payée par le fonds pour le compte de l'associé est de 7,90%.***

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

À propos d'Inter Gestion REIM

Inter Gestion REIM est une Société de gestion de portefeuille créée en 1990 et réglementée par l'AMF. Elle est spécialisée dans la création et la gestion de SCPI. S'appuyant sur une longue expérience et des « savoirs faire métiers » reconnus, Inter Gestion REIM poursuit sa conquête de nouvelles parts de marché avec la volonté d'innover et de satisfaire ses clients, particuliers et institutionnels.

Inter Gestion REIM commercialise notamment 2 SCPI, CRISTAL Rente et CRISTAL Life, et gère un patrimoine d'1 milliard d'euros réparti en France et en zone euro.

Contact presse – Agence Fargo-Sachinka

Yaëlle BESNAINOU : ybesnainou@fargo-sachinka.com - 06 16 83 45 18

Cassandre FERRELA : cferrela@fargo-sachinka.com - 06 16 83 64 55